



Primaire: plus de fermetures d'écoles, mais toujours des fermetures de classes (Blanquer)

Paris, 27 avr. 2019 (AFP) -

Le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, a confirmé samedi la promesse d'Emmanuel Macron de ne plus fermer d'écoles primaires contre l'avis des maires, mais a expliqué que des classes continueraient à fermer en fonction des besoins.

"Il n'y aura plus d'école qui ferme sans l'avis favorable du maire", a martelé M. Blanquer sur France Info, en détaillant les annonces faites jeudi par le président à l'issue du débat national conçu comme une réponse politique à la contestation sociale des "gilets jaunes". "Nous ne fermerons pas d'école primaire, c'est la première fois qu'un gouvernement s'engage à faire cela, c'est énorme."

"Pour les classes c'est forcément différent. Personne, aucun ministre de l'Education ne pourrait vous dire qu'il n'y a jamais de fermetures de classes", et ce pour des raisons "d'équité territoriale", a-t-il précisé.

Parmi les maires, certains estiment néanmoins que le vrai enjeu ne concerne pas la fermeture des écoles, assez rare, mais celle des classes.

"Si vous ne fermez pas une classe parfois, vous créez des inégalités puisque vous avez des gens qui bougent d'un endroit à l'autre", s'est-il justifié, en pointant de "grandes disparités" existantes, avec "14 élèves par classe en Losère" contre "27 dans certains départements".

Le quasi-arrêt des fermetures d'écoles primaires - sauf en cas d'accord du maire - entrera par ailleurs en vigueur "dès la rentrée prochaine", a indiqué M. Blanquer.

L'Education nationale prévoyait initialement de fermer "186" écoles, dont "80 écoles rurales" à l'automne, a-t-il détaillé. Mais après la promesse présidentielle, "même ce 186, nous allons revenir dessus. C'est-à-dire que nous allons, école par école, regarder avec les maires concernés si nous la fermons réellement."

Le ministre a également évoqué les autres promesses éducatives du chef de l'Etat: limiter à 24 le nombre d'enfants par classe en grande section de maternelle, CP et CE1, et étendre à la grande section de maternelle, dans les quartiers défavorisés, le dédoublement des classes déjà mis en oeuvre au CP et au CE1.

Des mesures qui, d'après le journal Les Echos, nécessiteraient 10.000 postes dédiés, entre créations et redéploiements.

Pour M. Blanquer, "un minimum de 2.000 créations de postes par an (...) sera nécessaire" et "2.300" postes seront créés dans cette optique "dès la rentrée prochaine". Le ministère est actuellement "dans un travail d'évaluation" a-t-il expliqué, sans confirmer le chiffre des Echos.

rfo/blb/mcj

Afp le 27 avr. 19 à 10 30.